Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2019 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

# CÔTE D'OR

## SUCCESSION

Maître Jean-Baptiste DUPY
Notaire à AUTUN

### AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Délai d'opposition - Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 2 octobre 2002, Monsieur René Henri PIERRE, en son vivant retraité, demeurant à MENESSAIRE (21430) 7 rue des Breutilles, né à

MENESSAIRE (21430), le 3 juillet 1933, veuf de Madame Micheline Emma Christiane GOUILLON, décédé à AUTUN (71400) le 12 octobre 2019, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-Baptiste DUPY, Notaire à AUTUN, le 27 mars 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jean-Baptiste DUPY, Notaire à AUTUN (71400), 16 rue de l'Arquebuse, référence CRPCEN : 71125, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de DIJON, de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

*AL211426824*

## TRANSFERT DE SIÈGE

### LA MANDRAGORE

SCI au capital de 1.829,39 € Siège social : 4 rue du Château 21121 DAROIS 392.666.152 RCS DIJON Suivant PV en date du 24/03/2020, les associés ont décidé de transférer le siège social 67 route d'Ahuy 21121 FONTAINE LES DIJON, à compter du 1er mars 2020. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Modification sera faite au RCS DE DIJON.

*AL211426822*

## MODIFICATION DE STATUTS

### AUCAP

SARL au capital de 19 840 euros, siège social : Rue Nicolas de Condorcet, ZAC des Terres Rousses, 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR, 532729456 RCS DIJON, AGE du 02/03/2020 : transformation en SAS, changement dénomination en AUCAP AUDIT, Présidente : Mme Peggy GILLET(14 Rue du Vignery 21160 PERRIGNY LES DIJON), pour avis.

*AL211426806*

### EARL OCQUIDANT

**Exploitation agricole à responsabilité limitée**
**Au capital de 113 740 euros**
**Siège social : 11 rue Martenot - Cidex 77**
**21550 LADOIX SERRIGNY**
**431 957 216 RCS DIJON**

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 10/03/20 à effet du 01/04/20, Mmes Morgane et Florie-Lou OCQUIDANT, demeurant respectivement 1 B rue Martenot – Cidex 77 bis – 21550 LADOIX SERRIGNY et 11 rue du Meix Marillier – Cidex 79 – 21550 LADOIX SERRIGNY, ont été agréées et nommées gérantes de la société pour une durée illimitée.

Le capital social a été réduit de 44 980 € pour être ramené à 68 760 €.

La société a été transformée en GAEC dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : GAEC LES PETITS PRES

Siège social : 11 Rue Martenot - Cidex 77 - 21550 LADOIX SERRIGNY

Date de la décision d'agrément par M. le Préfet de la Côte d'Or : 15/01/20

Pour avis et mention, La Gérance

*AL211426817*

## DISSOLUTION LIQUIDATION

### AUBERGE DES QUINCONCES

**Société à Responsabilité Limitée**
**en liquidation**
**Au capital de 7 622,45 euros**
**Siège social**
**58, rue de Paris 21140 SEMUR EN AUXOIS**
**Siège de liquidation**
**58, rue de Paris 21140 SEMUR EN AUXOIS**
**397 762 485 RCS DIJON**

**Clôture de liquidation**

Aux termes d'une décision en date du 31/01/2019, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Laurence LOISIER, demeurant 58 rue de Paris 21140 SEMUR EN AUXOIS, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis, le Liquidateur.

*AL211426753*

## AVIS DE CONSTITUTION

### C.V.M.S

**Société civile immobilière**
**au capital de 2 000 euros**
**Siège social**
**30 rue du Centre - 21490 ST JULIEN**

**Avis de constitution**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST JULIEN du 22/02/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière ; Dénomination sociale : C.V.M.S ; Siège social : 30 rue du Centre - 21490 ST JULIEN ; Objet social : l'acquisition, la gestion par voie d'achat, apport, échange, prise à bail avec ou sans promesse de vente, bail à construction, crédit-bail immobilier, ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis ; l'édification de toutes constructions ; la souscription, l'acquisition et la gestion de toutes actions, obligations ou parts sociales ; la vente des immeubles sociaux devenus non nécessaires à l'exploitation. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Christel SADOINE, demeurant 30 rue du Centre - 21490 ST JULIEN. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas sauf pour les cessions au profit des associés - agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis

La Gérance

*AL211426752*

### AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : CASA DEL BERLIER FORME : Société à responsabilité limitée SIEGE SOCIAL : 14 rue Jean de Cirey 21000 DIJON OBJET : L'achat, la vente, la gestion et la location d'immeubles meublés, dans le cadre exclusif du régime fiscal loueur meublé non professionnel. DUREE : 99 années CAPITAL : 1000 euros Premier Gérant nommé : Monsieur Jérôme DELIRY demeurant 65Bis rue Chabot Charny 21000 Dijon IMMATRICULATION : au RCS de Dijon. Pour avis

*AL211426793*

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 mars 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **DANIEL CACHOT**

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Siège social : 352 rue du Bernon – 21250 BROIN

Objet : la transformation, la distribution, le négoce en gros ou au détail et la commercialisation de tous produits alimentaires, de boissons sans alcool ou avec alcool, par voie traditionnelle, par canaux de distribution et sous forme de commerce ambulant.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital social : 1 000 €

Président : Daniel CACHOT - 352 rue du Bernon – 21250 BROIN

Clauses : Cession soumise à agrément, droit de préemption

Conditions d'exercice du droit de vote : Chaque action donne droit à une voix

Immatriculation : R.C.S. DIJON

Pour avis,

Le Président

*AL211426799*

# NIÈVRE

## TRANSFERT DE SIÈGE

Comtet experts
39 rue des Portes de la Tapy
84170 MONTEUX

### TRANSFERT DE SIEGE DUO HABITAT

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros Siège social : 7 RUE DE LA GARE, 58320 POUGUES LES EAUX 842 422 057 RCS NEVERS 58000 Aux termes d'une délibération en date du 13 MARS 2020, le président de la société par actions simplifiée DUO HABITAT, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 7 RUE DE LA GARE, 58320 POUGUES LES EAUX au 5 chemin du Monceau 58180 MARZY à compter du 01/01/2020 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. POUR AVIS Le Président

*AL581426813*

### EARL MANGET

**Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée**
**Au capital de 138 000,00 €**
**Siège social : LE FESLOT - 58310 BOUHY**
**RCS NEVERS N° 751 103 607**

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 février 2020, il a été

- décidé le transfert du siège social au 11, CHAPPE – 89520 LAINSECQ.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence :

Ancienne mention : le siège social est fixé à LE FESLOT - 58310 BOUHY

Nouvelle mention : le siège social est fixé 11, CHAPPE – 89520 LAINSECQ

- acté la démission de la gérance de M. Franck MANGET

- acté la nomination à la gérance de M. Stéphane CHOUBARD demeurant 13, CHAPPE – 89520 LAINSECQ et de M. Romuald CHOUBARD demeurant 11, CHAPPE – 89520 LAINSECQ

Pour avis

*AL581426816*

### TITINMARIE

SCI au capital de 1600 € Siège social : 12 Route de Lamenay 58380 LUCENAY-LÈS-AIX RCS NEVERS 438595340

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25/03/2020 , il a été décidé de transférer le siège social au Le Champ des Pierres 58380 LUCENAY-LÈS-AIX à compter du 26/03/2020

Modification au RCS de NEVERS.

*AL581426819*

## APPORTS

### BELLEVUE

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 65.000 euros**
**Siège social : Bellevue**
**58 230 MOUX EN MORVAN**
**Société en cours de constitution**

AVIS DE PUBLICITE

Suivant acte sous seing privé en date du 1er avril 2020 à MOUX EN MORVAN, M. Arnaud MARGALIDA, demeurant 58 230 MOUX EN MORVAN – Bellevue, a fait apport à la Société BELLEVUE, Société par actions simplifiée au capital de 65.000 euros, dont le siège est situé – 58 230 MOUX EN MORVAN - Bellevue, d'un fonds de commerce de bar, restaurant, traiteur, vente de plats à emporter, exploité à 58230 MOUX EN MORVAN – Bellevue, sous le nom commercial LE BEAU SITE, immatriculé au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 792 335 234 RCS NEVERS.

Les éléments incorporels et corporels dudit fonds et le passif bancaire ont été apportés pour une valeur nette de 65.000 € (Soixante-cinq mille euros). La date d'entrée en jouissance a été fixée au 1er avril 2020. Cet apport a été effectué moyennant l'attribution à M. Arnaud MARGALIDA de 650 actions de la Société BELLEVUE.

La Société deviendra propriétaire du fonds apporté à compter du jour de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés, mais les opérations effectuées depuis le 1er avril 2020 concernant l'exploitation dudit fonds, seront réputées faites pour son compte.

Les créanciers de l'apporteur disposent d'un délai de dix jours à compter de la dernière en date des publications légales pour faire la déclaration de leurs créances au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS.

Pour avis,

*AL581426827*

## CONVOCATION

### CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE DECIZE

**[Société coopérative à responsabilité statutairement limitée à capital variable]**
**Siège social : 9 Place du champ de Foire**
**58300 DECIZE**

Modification de la précédente convocation

Mesdames, Messieurs les sociétaires sont informés qu'en raison des mesures de confinement liées à la propagation du virus COVID-19, l'assemblée générale ordinaire, initialement convoquée pour le 02/04/2020, est reportée au 25/04/2020 10h00.

L'ordre du jour n'est pas modifié.

Le lieu de réunion est fixé au siège social de la caisse rappelé ci-dessus et se tiendra sous forme d'une conférence téléphonique. Pour cela, vous pouvez appeler votre caisse au numéro de téléphone suivant 03 86 25 55 11 ou contacter votre Caisse à la BAL suivante 02507@creditmutuel.fr pour obtenir les modalités d'accès à l'Assemblée générale sous la forme de conférence téléphonique.

*AL581426820*

## RECTIFICATIF

### CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Rectificatif à l'annonce n° 438166 parue dans JOURNAL du Terres de Bourgogne du 27/03/2020, concernant la Cession de Fonds de Commerce de Madame Edwige DELARUE, Entreprise Individuelle à Monsieur Stéphane CONDROYER, Entreprise individuelle, il convient de lire : « Les oppositions seront reçues dans les dix jour de la dernière en date des insertions légales à l'adresse suivante :QUALIJURIS – Huissiers de justice, 2 avenue Saint Just, 58000 NEVERS, pour la valadité et la correspondance ».

*AL581426828*

## VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

### VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

VENTE aux enchères publiques, au palais de justice de NEVERS (58), le mardi 5 mai 2020 à 10h30 -

EN UN SEUL LOT

UNE MAISON D'HABITATION à BONA (58)

Lieudit « Le Bourg »

De 62,41 M², comprenant - au RdC : cuisine aménagée, séjour, SdB avec WC, mezzanine aménagée en deux chambres

- APPENTIS à l'arrière - JARDIN

Mise à prix : 15.000 € - Occupée

Consignation pour enchérir : 3.000 €

S'adresser : S'adresser - A Maître Isabelle MAUGUERE, Avocat, 15 rue Gambetta (58) NEVERS, Tél. 03.86.71.88.55 dépositaire d'une copie du CCV

- A Maître Nicolas TAVIEAUX-MORO Avocat, 6 rue de Madrid (75008) PARIS, Tél. 01.47.20.17.48 - Au greffe du Juge de l'Exécution du TJ de NEVERS où le cahier des conditions de vente est déposé.

- Sur les lieux pour visiter le mercredi 29 avril 2020 à 14h par Me GYS, Selarl QUALIJURIS 58

- INTERNET : www.vlimmo.fr

*AL581426739*

**Selarl Isabelle MAUGUERE**
**Avocat au Barreau de NEVERS**
**15 rue Gambetta 58002 NEVERS**
**Tél.03.86.71.88.55 – Fax 03.86.57.65.31**
**Email : scptmavocats@orange.fr**

### VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**Le MARDI 5 MAI 2020**
**A 10 heures 30**

Au Tribunal Judiciaire de NEVERS siégeant en matière de saisies immobilières, Palais de Justice de ladite Ville, Place du Palais 58000 NEVERS (Nièvre).

**Commune de NEVERS 34 rue Claude PARENT** ( anciennement rue du Banlay)

Dans un ensemble immobilier comprenant

**1ent – Bâtiment I (lots numéros 123 à 154)**

Un immeuble à usage commercial et d'habitation élevé sur caves d'un rez-de-chaussée de deux magasins et de quatre étages, composés savoir :

- Aux premier et deuxième étages chacun d'un appartement de cinq pièces, d'un appartement de deux pièces et d'un appartement de trois pièces.

- Aux troisième et quatrième étages chacun de deux appartements de deux pièces, d'un autre appartement de deux pièces et d'un appartement de trois pièces.

**2ent – Bâtiment II (lots numéros 372 à 407)**

Un immeuble à usage d'habitation élevé sur cave d'un rez-de-chaussée de deux appartements de chacun deux pièces principales et de quatre étages composés de chacun deux pièces principales et de quatre étages composés chacun de deux studios et de deux appartements de deux pièces principales.

**3ent – Bâtiment III (lots numéros 185 à 200)**

Un corps de bâtiment composé d'un simple rez-de-chaussée de seize garages individuels.

**4ent – Bâtiment IV (lots numéros 201 à 209)**

Un corps de bâtiment composé d'un simple rez-de-chaussée de neuf garages individuels.

**5ent – Bâtiment V (lots numéros 210 à 219)**

Un corps de bâtiment composé d'un simple rez-de-chaussée de dix garages individuels.

**6ent – Bâtiment VI (lots numéros 220 à 236)**

Un corps de bâtiment composé d'un simple rez-de-chaussée de dix-sept garages individuels.

**7ent – Bâtiment VII (lots numéros 237 à 241)**

Un corps de bâtiment composé d'un simple rez-de-chaussée de cinq garages individuels.

**8ent – Bâtiment VIII (lots numéros 242 à 243)**

Un corps de bâtiment composé d'un simple rez-de-chaussée de deux garages individuels.

**9ent** – Un garage individuel **(lot numéro 244)**, entre le bâtiment I et le bâtiment III.

**10ent** – Un atelier de sérigraphie **(lot numéro 367)**, entre le bâtiment II et le bâtiment VI.

**11ent** – Un garage individuel **(lot numéro 368)** entre le bâtiment IV et le bâtiment V.

**12ent** – Une pièce, un WC et un hangar **(lot numéro 369)** à l'Est du bâtiment IV, du garage numéro 366 et de partie du bâtiment V.

**13ent** – Un garage individuel **(lot numéro 370)** à l'Est de la partie du bâtiment V.

**14ent** – Un corps de bâtiment **(lot numéro 371)** à l'Est du bâtiment VIII, formant agrandissement de deux garages individuels dudit bâtiment VIII.

Les parties du sol non affectées à l'implantation des bâtiments et constructions servent de voie de circulation.

Figurant au cadastre comme suit : Section AD, numéro 220 « 34 rue Claude Parent » pour une contenance de 30 ares 94 centiares.

**LES BIENS ET DROITS IMMOBILIERS CI-APRES DESIGNES :**

**Le lot numéro cent trente-cinq (135) :**

Une cave, portant le numéro 13.

· Et les neuf / cent millièmes (9/100 000èmes) des parties communes générales,

· Le un / cent millième (1/100 000ème) des charges d'entretien et réparation et de reconstruction du corps du bâtiment I.

· Et les soixante-deux / cent millièmes (62/100 000èmes) des charges d'entretien des escaliers des bâtiments I et II de l'ascenseur.

**Le lot numéro cent cinquante (150) :**

Au troisième étage, un appartement comprenant : entrée, couloir, cuisine, séjour avec balcon, deux chambres, débarras, WC, salle d'eau.

· Et les trois mille cinq cent quatorze / cent millièmes (3 514/100 000èmes) des parties communes générales,

· Les cinquante-neuf / cent millième (59/100 000ème) des charges de réparation et de reconstruction du corps du bâtiment I.

· Les quatre-vingt-deux / cent millièmes (82/100 000èmes) des charges d'entretien des escaliers des étages.

· Et les soixante / cent millièmes (60/100 000èmes) des charges de chauffage.

**Le lot numéro cent quatre-vingt-neuf (189) :**

Un garage portant le numéro 5.

· Et les quarante-huit / cent millièmes (48/100 000èmes) des parties communes générales.

L'ensemble immobilier ci-dessus a fait l'objet d'un règlement de copropriété avec état descriptif de division établi suivant acte reçu par Maître MACQUAURT-MOULIN, Notaire à NEVERS, le 02 mars 1968, publié au bureau des Hypothèques de NEVERS, le 23 avril 1968, volume 3909, numéro 3.

Ce règlement de copropriété avec état descriptif de division a été modifié par un acte reçu par Maître MACQUART-MOULIN, Notaire à NEVERS, le 07 octobre 1972, publié au même bureau, le 17 octobre 1972, volume 4493, numéro 37.

Ce règlement de copropriété avec état descriptif de division a été modifié par un acte reçu par Maître MACQUART-MOULIN, Notaire à NEVERS, le 07 octobre 1972, publié au même bureau, le 17 octobre 1972, volume 4493, numéro 38.

Cet état descriptif de division a été modifié par un acte reçu par Maître MACQUART-MOULIN, Notaire à NEVERS, le 27 avril 1973, publié au même bureau, le 15 mai 1973, volume 4595, numéro 16.

**RAPPEL DES SERVITUDES : voir article 7 du cahier des conditions de vente.**

**Bien libre.**

MISE A PRIX : **12.000 €**

La vente ne pourra être renvoyée qu'en cas de force majeure ou à la demande éventuelle de la Commission de Surendettement.

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de NEVERS, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Avant de porter enchères, une consignation de 10% de la mise à prix avec un minimum de 3 000,00 € est obligatoire, en sus des frais.

Fait à NEVERS le

Me Isabelle MAUGUERE, Avocat.

Pour tous renseignements s'adresser:

· au cabinet de la Selarl Isabelle MAUGUERE, Avocat au Barreau de Nevers, y demeurant 23 rue Gambetta – Tél : 03.86.71.88.55.

· au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Tribunal Judiciaire de NEVERS où le cahier des conditions de vente est déposé.

Les visites seront effectuées par Maître Aude BONNET huissier de justice à NEVERS (Nièvre) par contact au Tél : 03.86.36.13.00 ou aude.bonnet@gmail.com.

*AL581426823*

ANNONCES LÉGALES
Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

safer Bourgogne Franche-Comté

## AVIS DE LA SAFER

### SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures du 26/03/2020

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmne de BLISMES: ZONE RNU

Biens loués sur partie

55 ha 62 a 16 ca - Bois des quarts: C-201 - La mouille aux clercs: B-37 - Le cendrier: C-198-199 - Le haut du bout: C-207-208 - Le prugniau: C-4 - Les breauts: C-1-2-3 - Les pellees: B-77(*) - Les vignes: B-39(*)-40 - Mont louot: B-76(*) - Pre aumont: B-75(*) - Pre de villars: A-230

Cmne de CIEZ: ZONE N

13 ha 30 a 74 ca - Bois du coigneau: ZD-65 - Buisson de villegeneray: YC-70 YH-69(*) - Les blaudieres: YC-72

Cmne de LA MACHINE: ZONE A

35 ha 86 a 28 ca - Champ fontaine: AW-13 - Champ martin: AW-12 - Champ prieur: AW-14(*) - La grande prairie: AW-29- 30- 31- 32- 33 - Pature du dessiert: AW-15 - Pre caillaux: AW-16 - Pre des joncs: AW-17

Cmne de MILLAY: ZONE RNU / ZONE A

Avec bâtiment d'Exploitation

40 ha 07 a 91 ca - Champ magny: A-157 - Lavault: B-466(Z)- 466(A)- 467- 506 - Le bas de la pierre: A-134- 138- 139 - Le bourg: A-339- 340(*) - Le mont pron: A-736- 737- 738 - Les brules: A-486(*) - Les crevats: A-173- 174- 1069[870] - Les genettes: B-459- 465- 912[456]- 914[457]- 916[458]- 918[458]- 919[460]- 921[462] - Les mouilleraux: C-422- 424(*)-425- 730[422] -731[425] - Les queurtes: A-128- 129(*)- 130-131 - Monfou: B-530(Z)- 530(A)

- Montbignon: B-428 - Pres clement: A-490- 491- 492- 493 - Pres perrit: A-471- 472- 473

Cmne de MILLAY: ZONE RNU

Avec bâtiment d'Exploitation

38 ha 51 a 41 ca - Champ derriere: A-560- 561- 1056[556]- 1058[951] [P1]- 1060[954] - La pras: A-587 - La pras du dessous: A-584- 585- 586 - Le champ de la grange: A-580- 581- 582 - Le petit marie: A-626(*) [P1]- 1089[627]

- Les trainees: A-622-623

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 20/04/2020 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

*AL581426825*

## MODIFICATION DE STATUTS

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

**ALCIAT-JURIS**
**SELARL D'AVOCATS**
**Me Arnaud SARLAT**
**Siège Social : BOURGES**
**4 rue Porte Jaune**
**Cab. Sec. : VIERZON**
**5 ter rue de la Gaucherie**
**NEVERS - 6 rue Hoche**

### AMANDIO DE OLIVEIRA

**SAS au capital de 35 360 euros**
**Siège social : 3, rue de la Chapotte -**
**Le Tremblay- 58400 CHAULGNES**
**Transféré au 18, rue du Lavoir Bussy -**
**58270 SAINT FIRMIN**
**RCS NEVERS 399 006 063**

Suivant délibérations de l'Associée unique en date du 17/03/2020, il a été décidé le transfert du siège social et la modification de la Direction Générale, à compter du même jour. Les mentions anciennes se trouvent frappées de caducité.

SIEGE SOCIAL :

ANCIENNE MENTION

3, rue de la Chapotte - Le Tremblay- 58400 CHAULGNES

NOUVELLE MENTION

18, rue du Lavoir Bussy - 58270 SAINT FIRMIN.

PRESIDENT :

ANCIENNE MENTION : M. Amandio DE OLIVEIRA, né le 17 Octobre 1959 à RIBEIRA DE PENA (Portugal) dmt 3, rue de la Chapotte - Le Tremblay- 58400 CHAULGNES

NOUVELLE MENTION : M. Vincent DEPLANQUE, né le 30 Mai 1979 à ARRAS (62) dmt 18, rue du Lavoir Bussy - 58270 SAINT FIRMIN.

Pour avis, le Président.

*AL581426812*

## CESSION

**Société d'Avocat**
**GILBERT MARTIN**
**14 rue Georges Dufaud**
**58000 NEVERS**

### CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date à NEVERS (Nièvre) des 12 et 16 mars 2020, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement NEVERS le 19 mars 2020, Dossier 2020 00006799 référence 5804P01 2020 A 00331, la SELARL JSA, Mandataire Judiciaire à la liquidation judiciaire de Monsieur David DUBUIT, a cédé à la SARL JENNIFER BONFILS ayant son siège social 2 rue Jean-Jacques Rousseau – 58300 DECIZE, immatriculée 881 263 206 RCS NEVERS.

Un fonds de commerce de « Bar - Brasserie » sis et exploité 2 rue Jean-Jacques Rousseau – 58300 DECIZE dépendant de la liquidation judiciaire de Monsieur David DUBUIT pour l'exploitation duquel ce dernier est immatriculé 807 633 987 RCS NEVERS.

Cette cession a eu lieu moyennant le prix de 20.000 euros.

L'entrée en jouissance est intervenue le 11 février 2020 par la prise de possession réelle et effective du cessionnaire.

Les oppositions seront reçues au cabinet de la SELARL JSA, Mandataire judiciaire, 14, avenue Marceau – 58000 NEVERS dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC.

Pour unique insertion

*AL581426824*

## GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

### LE MANOIR DE CHAMPIGNOLLES

**SCI au capital de 243 918,43 €**
**Siège social : Champignolles le Haut, Bazoches du Morvan**
**58190 TANNAY**
**RCS de NEVERS 418 531 000**

L'AGE du 08/03/2020 a décidé à compter du 01/04/2020 de nommer en qualité de co-gérante Madame BASTE MORAND Ariane, demeurant 220 rue des Pyrénées, 75020 PARIS en remplacement de Monsieur BASTE MORAND Emmanuel, pour cause de démission.

Modification au RCS de NEVERS.

Emmanuel Baste Morand

*AL581426814*

## DISSOLUTION LIQUIDATION

### NATAGANOU

**SARL en liquidation**
**au capital social de 120 Euros**
**Siège social : 4, avenue du Général de Gaulle**
**58530 DORNECY**
**R.C.S. NEVERS 504 714 684**

Le 27.02.2020, l'Assemblée générale a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 27.02.2020.

La société sera radiée au RCS de NEVERS.

Pour avis.

*AL581426815*

### LES 4 SAISONS DE LA BIO

**SARL en liquidation**
**au capital social de 8 000 Euros**
**Siège social : 1, avenue du Général de Gaulle**
**58000 NEVERS**
**R.C.S. NEVERS 440 625 267**

Le 31.12.2019, l'Assemblée générale a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31.12.2019. Mme Martine CRUTAIN demeurant 13, chemin des Barres 18150 CUFFY, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 13, chemin des Barres 18150 CUFFY.

Pour avis.

*AL581426817*

## AVIS DE CONSTITUTION

### AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 25/03/2020 il a été constitué une SCI dénommée :

**COLETTE**

**Siège social** : 127 bis rue des Montapins 58000 NEVERS **Capital** : 1000 € **Objet social** : Achat, construction, gestion, exploitation et location immobilière **Gérance** : M COCQUET GUILLAUME demeurant 127 bis rue des Montapins 58000 NEVERS **Cession de parts sociales** : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la Société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.

*AL581426818*

### BELLEVUE

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 65.000 euros**
**Siège social : Bellevue**
**58 230 MOUX EN MORVAN**
**Société en cours de constitution**

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 1er avril 2020, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : BELLEVUE

Forme : Société par actions simplifiée

Capital : 65.000 euros

Siège : Bellevue – 58230 MOUX EN MORVAN

Objet : Bar, restaurant, traiteur, vente de plats à emporter

Durée : 99 années

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède d'actions

Agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote

Président : M. MARGALIDA Arnaud, demeurant Bellevue – 58230 MOUX EN MORVAN

Immatriculation au RCS de NEVERS.

Pour avis,

*AL581426826*

## YONNE

## SUCCESSION

### ENVOI EN POSSESSION

**en l'absence d'héritiers réservataires**
**Article 1378-1 du Code de procédure civile**

Par testament olographe, en date à LEZINNES du 06 septembre 2011 , Monsieur Alain ABALAN, en son vivant demeurant à TONNERRE (89700), né(e) le 01/01/1933 à MAADER , décédé à TONNERRE (89700), le 20/09/2019 ,

A institué un légataire universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux terme d'un procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Lavoillotte, notaire à Ancy le Franc (Yonne), le 12 décembre 2019, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Les oppositions pourront être formées auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : SCP Marc GANDRE, Anne REGNIER-GANDRE et Alexandre GUILPAIN, Notaires associés à TONNERRE (Yonne) dans le mois suivant la réception par le greffe DEUX du TGI d'AUXERRE, de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament .

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

*AL891427307*

## NOMINATION

### F.T. DIFFUSION

**SAS au capital de 180 000 €**
**Siège social : Domaine du Château aux Animaux,**
**La Mousserie**
**89350 VILLENEUVE-LES-GENÊTS**
**RCS d'AUXERRE 389 105 198**

En date du 10/02/2020, l'associé unique a décidé à compter du 10/02/2020 de nommer en qualité de président 4833, SAS au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 11 rue Daubigny, 75017 PARIS, immatriculée sous le n°827 835 752 au RCS de PARIS en remplacement de Monsieur CHOCRON Armand, pour cause de démission.

Modification au RCS d'AUXERRE.

M. TRUTTMANN Guillaume

*AL891427301*

## TRANSFERT DE SIÈGE

### ORIENT TRANS AGRO

**Société par actions simplifiée**
**Au capital de 30 000 euros**
**Siège social : 1 rue des alouettes**
**94320 THIAIS**
**RCS 841 171 325**

Le président en date du 23/03/2020, a décidé de transférer le siège social au 7 Rue De L Industrie 89100 MALAY LE GRAND, à compter du 23/03/2020. Mention au RCS de SENS

*AL891427303*

### EARL MANGET

**Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée**
**Au capital de 138 000,00 €**
**Siège social : LE FESLOT - 58310 BOUHY**
**RCS NEVERS N° 751 103 607**

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 février 2020, il a été

- décidé le transfert du siège social au 11, CHAPPE – 89520 LAINSECQ.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence :

Ancienne mention : le siège social est fixé à LE FESLOT - 58310 BOUHY

Nouvelle mention : le siège social est fixé 11, CHAPPE – 89520 LAINSECQ

- acté la démission de la gérance de M. Franck MANGET

- acté la nomination à la gérance de M. Stéphane CHOUBARD demeurant 13, CHAPPE – 89520 LAINSECQ et de M. Romuald CHOUBARD demeurant 11, CHAPPE – 89520 LAINSECQ

Pour avis

*AL891427308*

### TRANSFERT DE SIEGE

SCI Mon Vieux René

société civile,

capital social 500 €

Nouveau siège social : ferme de Soulangy, route de Tanlay, 89700 TONNERRE

Objet social : Acquisition, propriété, construction, gestion et administration civile de tous immeubles et droits immobiliers

Durée : 99ans

Apport en nature : 0€

Apport en numéraire : 500 €

814 521 555 R.C.S. Auxerre

R.C.S. reste Auxerre suite au transfert

*AL891427322*

## MODIFICATION DE CAPITAL

### EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES

**Société anonyme**
**au capital de 1 323 000 euros**
**porté à 1 487 675 euros**
**Siège social : Place de l'Europe -**
**89000 ST GEORGES SUR BAULCHE**
**017 151 200 RCS AUXERRE**

Augmentation du capital

- Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 14 février 2020,

- Du certificat de dépôt des fonds établi le 13 mars 2020 par la banque LCL,

- Du procès-verbal de délibération du Conseil d'Administration en date du 17 mars 2020,

Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 164 675 euros par émission de 6 587 actions nouvelles de numéraire, et porté de 1 323 000 euros à 1 487 675 euros.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à UN MILLION TROIS CENT VINGT-TROIS MILLE euros (1 323 000 euros).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à UN MILLION QUATRE CENT QUATRE VINGT SEPT MILLE SIX CENT SOIXANTE QUINZE euros (1 487 675 euros).

*AL891427304*

## CONVOCATION

### CAISSE DE CREDIT MUTUEL SENS

Erratum, annule et remplace la précédente publication du 13 mars 2020

Les sociétaires sont conviés à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Caisse ci-dessus qui est convoquée par le Conseil d'Administration à la date suivante :

Le 30 avril 2020 à 18h30

CREDIT MUTUEL

99 avenue de la République

89100 SENS

Ordre du jour de la réunion :

1. Bienvenue, ouverture de l'Assemblée, constitution du bureau.

2. Compte rendu d'activité.

3. Présentation du bilan et du compte de résultat.

4. Rapport du Conseil de Surveillance et certification des comptes.

5. Approbation du bilan et du compte de résultat. Affectation du résultat.

6. Résolutions, quitus et décharge au Conseil d'Administration.

7. Election au Conseil d'Administration. 1 siège est à pourvoir*.

8. Clôture de l'Assemblée Générale.

Le Président du Conseil d'Administration

*Les candidatures sont à adresser au siège de la Caisse 8 jours au moins avant la date de

l'Assemblée générale.

*AL891427320*

## MODIFICATION DE STATUTS

### EARL DE LA BORDE

**Société civile au capital de 7 500,00 euros**
**Siège social 34 rue Girard**
**89630 ST LEGER VAUBAN**
**824 266 464 RCS AUXERRE**

TRANSFORMATION DE L'EARL EN GAEC

Par décision des associés en date du 5 Mars 2020, statuant dans les conditions prévues par les articles L.323-1 et suivant du Code Rural et de la pêche maritime et de l'article 1877-3 du Code Civil , a décidé la transformation de la société EARL de la Borde en GAEC dénommé GAEC CHAROL'ŒUFS, à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

Son siège, sa durée demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 7 500,00 euros

Les caractéristiques suivantes ont été modifiées :

- Dénomination : GAEC CHAROL'OEUFS ;

- Objet : L'exploitation de biens agricoles apportés, mis à sa disposition, achetés ou pris à bail, par un travail fait en commun par les membres associés dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial

- Gérance :

- a été maintenue sous sa nouvelle forme sociale pour une durée illimitée en qualité de co-gérant, M. LEPAGE Rémi demeurant 34 Rue Girard 89630 ST LEGER VAUBAN

- a été nommé en qualité de co-gérant de la société pour une durée illimitée : Mme SOUPAULT Marine demeurant 34 Rue Girard 89630 ST LEGER VAUBAN

- Cession de parts : Libre entre associés lorsque le G.A.E.C. comprend deux associés. Dans tous les autres cas, toute cession, même entre associés, est subordonnée à l'accord unanime des autres associés

- Exercice social : Exercice social commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de l'année.

Par exception, le premier exercice social comprendra le temps écoulé depuis la dernière clôture sous son ancienne forme soit du 1er juillet 2019 au 31 décembre 2020.

- Agrément : Le G.A.E.C. a été agréé par le préfet du département suivant décision définitive en date du 20/01/2020.

POUR AVIS

La gérance

*AL891427222*

### TRAVELTIMES

SASU au capital de 1000€;Siège social: 24 Boulevard Masséna 75013 Paris 843010000 RCS Paris;Le 23/03/20, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 72 Rue Emile Zola 89100 Sens à compter du 25/03/20; pris acte de la démission de Hakim Missaoui, ancien Président; en remplacement, décidé de nommer Président Manuel Joao Leal, 72 Rue Emile Zola 89100 Sens ;Objet: Construction et rénovation de bâtiments, imports-export de produits non réglementés, courtage, commerce et négoce dans le domaine de la construction; pilotage de chantier;Radiation au RCS de PARIS;Inscription au RCS de SENS

*AL891427315*

### SOCIETE D'ANALYSE ET DE GESTION ECONOMIQUE ET COMPTABLE

MODIFICATION DES ORGANES DE DIRECTION

Dénomination : SOCIETE D ANALYSE ET DE GESTION ECONOMIQUE ET COMPTABLE.

Forme : SA.

Capital social : 980000 euros.

Siège social : 13 AVENUE DU 4ÈME RÉGIMENT D'INFANTERIE, 89000 AUXERRE.

426820312 RCS AUXERRE.

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 3 mars 2020, les associés ont pris acte de la nomination et du remplacement d'administrateur à compter du 3 mars 2020 :

- Monsieur Jean Michel HORTAULT, demeurant 5 allée des lauriers, 91370 Verrieres le buisson en remplacement de Monsieur Yves BOBAN

- SAGEC DEVELOPPEMENT SAS, sise 13

AVENUE DU 4ÈME RÉGIMENT D'INFANTERIE, 89000 AUXERRE 493314710 et immatriculée au RCS AUXERRE sous le numéro 493 314 710 représentée par la société GENDROT

EXPERTISE CONSEIL en qualité de Présidente, elle-même représentée par Monsieur Herve GENDROT demeurant 26 rue de Vauboyen

Aux termes d'une décision en date du 4 mars 2020, le Conseil d'Administration a décidé de nommer en qualité de Président du Conseil d'Administration / Directeur Général, à compter du 4 mars 2020, Monsieur Jean Michel HORTAULT, demeurant 5 allée des Lauriers, 91370 Verrières-le-Buisson en remplacement de Madame Geneviève DURAND

Mention sera portée au RCS de AUXERRE.

*AL891427316*

## VENTE

**Véronique BOICHÉ-CALLUS**
**Avocat**
**9 rue Edouard Charton**
**89100 SENS**

### AVIS DE PUBLICITÉ

Suivant acte sous seing privé en date du 26 février 2020 à SENS (89) enregistré à AUXERRE le 13 mars 2020, Dossier n° 2020 00008820, Référence n° 8904P01 2020 A 00668,

Monsieur Denis GREGOIRE, demeurant à GRON (89100), 9 Grande Rue,

A vendu à la société BOUCHERIE CHARCUTERIE VILLADIER, société à responsabilité limitée dont le siège social est situé est 9 Grande Rue, 89100 GRON, immatriculée au RCS de SENS sous le numéro 880 900 865,

Le fonds de commerce de boucherie, charcuterie, traiteur, volailles, triperie, épicerie, crémerie, qu'il exploite au 9 Grande Rue à GRON (89100) objet d'une inscription au RCS de SENS sous le numéro 508 476 165 00016 code APE 4722Z, ensemble tous les éléments corporels et incorporels en dépendant,

Moyennant le prix de 150 000 euros qui s'applique aux éléments incorporels pour un montant de 115 000 euros et aux éléments corporels pour un montant de 35 000 euros.

La prise de possession a été fixée au 26 février 2020.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au Cabinet de Maître BOICHÉ-CALLUS, Avocat à SENS (89100) 9 rue Edouard Charton.

Pour insertion.

*AL891427305*

## CESSION

S.J.B.
Société d'Avocats

### CESSION DE FONDS

Suivant acte sous seing privé en date à AUXERRE (Yonne) du 13 mars 2020, enregistré au SPFE AUXERRE 1, le 18 mars 2020, dossier 2020 00009509, référence 8904P01 2020 A 00709, - Madame Estelle CHARTREL-MATTESCO née CHARTREL Demeurant 9 Rue du Moulin d'Ecorce – 58000 NEVERS - Monsieur Alex CHARTREL Demeurant 18 Rue des Guillemets – 10000 TROYES - Monsieur Etienne CHARTREL Demeurant Foyer des Boisseaux – 7 Route des Conches – 89470 MONETEAU Copropriétaires indivis suite à l'acceptation de la succession de leur père, Monsieur Jean-François CHARTREL, en date du 17 février 2020, ONT CEDE - A La Société PAYSAGES ET ENVIRONNEMENT Société par actions simplifiée au capital de 1 000 € Dont le siège social est 15 rue de Sormery - BOULAY – 89570 NEUVY SAUTOUR Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 881 880 769 RCS AUXERRE, un fonds de commerce d'entreprise générale d'espaces verts, sis et exploité initialement à NEUVY SAUTOUR (Yonne), 11 route de Sormery et transféré à NEUVY SAUTOUR (Yonne), 15 route de Sormery en date du 26 septembre 2016, moyennant le prix de 45 000 euros. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 13 mars 2020. L'acquéreur sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés d'AUXERRE. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au Cabinet S.J.B., Société d'Avocats, 43 rue du Clos – 89000 AUXERRE.

*AL891427302*

## NON DISSOLUTION

### SAS LE FRASCATI

**SAS au capital de 100 €**
**Siège social : 102, route de Paris**
**89380 APPOIGNY**
**844 626 069 RCS AUXERRE**

Aux termes du PV du 17/02/2020, l'AGE a décidé, conformément aux dispositions de l'article L225-248 du Code du Commerce, de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société malgré que les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital social. Le dépôt prescrit par la loi sera effectué au RCS d'AUXERRE.

*AL891427085*

## DISSOLUTION LIQUIDATION

### TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

Dénomination : SAGEC FINANCES S.A.

Forme : SA au capital de 1244500 euros.

Siège social : 13 AVENUE DU 4ÈME RÉGIMENT D'INFANTERIE, 89000 AUXERRE.

419416771 RCS AUXERRE.

Suivant décision du 26 mars 2020, l'associée unique SAGEC DEVELOPPEMENT, SAS au capital de 1634500 euros, sise 13 AVENUE DU 4ÈME RÉGIMENT D'INFANTERIE, 89000 AUXERRE, 493314710 RCS AUXERRE, a décidé la dissolution sans liquidation de la société dans les conditions de l'article 1844-5, al. 3 du Code Civil. pourront former oppositions devant Tribunal de Commerce de AUXERRE dans les trente jours de la présente publication.

*AL891427319*

## AVIS DE CONSTITUTION

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 1er Mars 2020, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée :

G.C

Objet social :acquisition, administration, exploitation par bail, locations de terrains et autres biens immobiliers

Siège social : route Clamecy 89480 COULANGES SUR YONNE

Capital :100 euros

Gérance : M Frédéric CHOLET demeurant 2 Rue de la gare 58500 SURGY

Durée : 99ans à compter de son immatriculation au RCS d'Auxerre

*AL891427290*

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 25/03/2020, il a été constitué une SAS à capital variable ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : DAAP CT

Objet social : Le conseil et l'accompagnement des organismes dans la gestion des données, notamment des données personnelles dans le contexte du RGPD, et toute activité de conception et de développement informatique, numérique et digital, hardware et software se rapportant à la gestion des données ou d'un produit ou service numérique ou digital.

Siège social : 5 rue bercier, 89000 AUXERRE

Capital minimum : 5 000 €

Capital initial : 5 000 €

### Société ARCHIBALD

**Résidence Le Palais**
**1, Rue de l'Épée 89100 Sens**

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES
Article R. 625-3 du code de commerce

au titre de la procédure suivante :

IMMOBILIER NEUF NOUVELLE GÉNÉRATION EURL

Liquidation Judiciaire simplifiée du 04/09/2018

16 Grande Rue à 89100 SENS

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 11 mars 2020.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis, le Mandataire Judiciaire

*AL891427226*

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AUXERRE

Président : Monsieur DESMARES Alexandre, demeurant 1 rue Maurice Nogues, 89000 AUXERRE

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne droit à une voix

Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables

Muguet Gaetan

*AL891427314*

**Laurent FRANCIN**
**Stéphanie FAIVRE FRANCIN**
**& Elise LAROCHE-SAUTEREL**
**Notaires associés**
**10 Boulevard du Maréchal Davout**
**89000 AUXERRE**

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Elise LAROCHE SAUTEREL, notaire à AUXERRE, le 20 mars 2020, a été constituée la société civile immobilière suivante :

Dénomination : SCI JCT

Siège MONTHOLON (89110) 6 rue des Blues

Capital : 1.400,00 €, entièrement libéré

Objet : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous biens ou droits immobiliers

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Cogérants :

Mlle Julie Aurélie PICON et M. Cédric Frédéric CLEMENT, demeurant à MONTHOLON (89110), 10 rue Pierre Larousse, AILLANT SUR THOLON.

Les cessions de parts autres que celles consenties aux associés, descendants, conjoints et partenaires pacsés, sont soumises à agrément.

La société sera immatriculée au RCS de SENS.

Pour avis, le notaire

*AL891427321*

